

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique: "Déclaration d'intérêt général: Interventions d'entretien sur les cours et zones humides - SR3A" - Le Gardon à Mollon

**De :** [REDACTED]

**Date :** 06/01/2023 à 17:33

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@ain.gouv.fr

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours, nous attirons votre attention sur le fait qu'à Mollon, commune de Villieu-Loyes-Mollon, les eaux de pluies de la descente des mâts est recueillie par des caniveaux qui ont été renvoyés dans le Gardon.

Le Gardon a-t-il la capacité à absorber ce renvoi d'eaux notamment en cas de pluies fortes et/ou prolongées? (cf: Situation de 2021 - Surcharge du gardon provoquant une inondation qui n'avait jamais eu lieu historiquement)

Ou bien, ces eaux de pluies ne devraient-elles pas être évacuées partiellement ou totalement dans le réseau?

La situation était déjà devenue critique avant ce renvoi d'eau des caniveaux dans le gardon, du fait des nouvelles constructions sur la montée des mâts et et avait été signalée au maire par courrier RAR en 2006.

La vocation du gardon est-elle de recevoir toutes les évacuations d'eau de pluie de la zone?

Je vous souhaite bonne réception de ces éléments qui je l'espère retiendront toute votre attention.

Très cordialement.

Agnès Cazaux